Compte-rendu de l'**ECHANGE CITOYEN**Mercredi 05 février 2020, 20h, à l'Echauguette, Mont-Dauphin

Contexte

Poursuite de la réunion citoyenne du 28 Janvier 2020 avec pour objectif la présentation et la discussion d'un projet de gouvernance collective et participative pour Mont-Dauphin

Méthode

En présence de Thomas (facilitateur de réunion) et avec un cadre relationnel basé sur la bienveillance et l'écoute de tous, et surtout la libre participation.

Réunion articulée en 6 temps :

- 1) Introduction : contexte, résumé de la réunion précédente, objectifs du jour
- 2) Présentation des grandes orientations souhaitées pour le village apparues au cours des 2 précédentes assemblées.
- 3) Validation de ces grandes orientations comme un «souhait citoyen »
- 4) Proposition d'une ébauche d'organigramme de gouvernance municipale collective et participative
- 5) Comment ai-je envie de m'investir en tant que citoyen Mt-Dauphinois ?
- 6) Suites à donner à cette réunion

Déroulé de l'échange (26 présents)

1) Introduction:

Résumé de la réunion précédente (voir CR). Présentation des objectifs de la réunion (voir « Méthode »). Rappel du cadre relationnel.

2) Présentation des grandes orientations souhaitées pour le village (bllan des assemblées 1,2 et 3)

Environnement, cadre de vie, mobilité, urbanisme, voirie	Mobilité, transports : desserte des communes environnantes, passerelle : faire une concertation citoyenne pour évaluer les besoins Développer des actions et implications citoyennes d'entretien du cadre de vie indépendantes des institutions : ramassage, embellissement Développer l'autonomie en énergies vertes : développer la production d'énergies vertes, encourager les économies d'énergie (isolation logements, chauffage)
Développement culturel, évènementiel, tourisme	En saison estivale : renforcer la fréquentation touristique en période estivale étendue (soutien de l'activité économique) : lieu d'accuell d'évènements, signalétique, communication couplée (CMN, IGESA) Hors saison : développement de l'activité du fort à d'autres moments de l'année notamment auprès des locaux
Vie de village, vivre ensemble	Créer un lieu de vie commune/multi-activités dans l'ancienne école Accès: Améliorer la coordination et développer les échanges avec l'IGESA et Monuments de France (accessibilité aux différents lieux facilitée pour les assos et les habitants) Associations: fédérer les différentes associations du fort
Gouvernance partagée	Développer l'implication citoyenne dans la gouvernance municipale Fonctionnement : mettre en place un fonctionnement par groupes de travail/commission- assemblée citoyenne pour la gouvernance municipale.

3) Validation des grandes orientations

Il est proposé que ces grandes orientations constituent la base d'un « programme » pour le futur du village et pour les éventuel » les candidat » es au conseil municipal.

Le vote est réalisé par consentement de l'assemblée, l'orientation est adoptée en l'absence d'opposition.

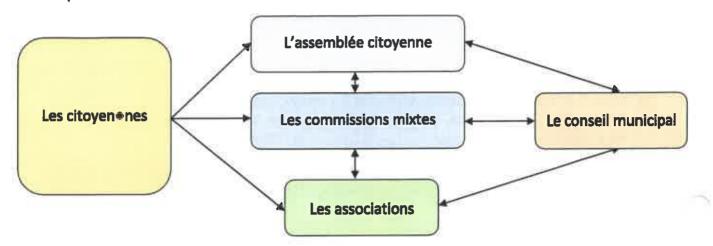
- → L'ensemble des grandes orientations précédemment citées, à l'exception du renfort de l'activité touristique en période estivale (en rouge dans le tableau ci-dessus) est adopté.
- L'orientation ajournée sera à retravailler autour de la question « quel type de fréquentation touristique estivale souhaitons-nous pour Mont-Dauphin ? ».

4) Proposition d'organigramme

Un organigramme provisoire, à discuter et à retravailler a été réalisé et présenté.

Il s'appuie sur le bilan des précédentes réunions, en particulier :

- la réunion 1 (16/01/2020) au cours de laquelle chacune des personnes présentes dans l'assemblées à pu formuler ses souhaits pour le village
- et la réunion 2 (20/01/2020), spécifiquement dédiée à la communication au sein du village et à la gouvernance municipale.



Présentation des différents « éléments » de l'organigramme :

Presentation des differen	ts « elements » de l'organigramme :		
Les citoyens de Mont- Dauphin	 Regroupent l'ensemble des résidents à l'année, propriétaires ou locataires ; Les personnes exerçant une activité économique sur la commune ; Les personnes propriétaires d'une résidence secondaire 		
Les commissions/groupes de travail mixtes	 Créés par le conseil municipal, possiblement sur proposition de l'assemblée citoyenne Regroupent à la fois des élus municipaux et des citoyens. Chargées d'un travail de recherche/réflexion sur des thématiques particulières aboutissant à la proposition de projets pour le village devant l'assemblée citoyenne. Chargées de mettre en œuvre les projets qui ont été validés par l'assemblée citoyenne, en collaboration avec le conseil municipal. 		
L'assemblée citoyenne	 Tous les citoyens peuvent y participer Se réunit régulièrement en amont des conseils municipaux Discute et valide ou invalide les propositions des commissions mixtes Emet des propositions auprès du conseil municipal (ex : création de nouvelles commissions mixtes) 		
Le conseil municipal	 - 11 élus : porte-paroles et représentants des citoyens et de leurs souhaits - Instance légale aux yeux de l'Etat Français (état, comcom, etc.) - Chargé, autant que faire se peut, de mettre en œuvre les projets votés par l'assemblés citoyenne. 		
Les associations	 Regroupent les citoyens qui le souhaitent. Participent aux échanges avec la mairie et l'ensemble des citoyens. 		

La boîte à questions

De nombreuses questions portant sur les différents éléments de l'organigramme et leur fonctionnement ont été posées par les personnes présentes à la réunion

a) Les commissions

Quelles commissions, sur quels thèmes ? Les commissions déjà existantes au conseil municipal semblent une bonne base de départ, d'autres, portant sur des thèmes différents pourront être ajoutées au besoin, y compris en cours de mandat.

Qui dans les commissions ? A définir (citoyens souhaitant participer -nombre ? critère de choix des uns ou des autres ?- + élus)

Pour combien de temps ? A définir

Quel système de validation des propositions à soumettre à l'assemblée citoyenne ? A définir (réflexion sur les différents types de validation - consentement, consensus, vote ...)

NB: Il existe différents types de commissions, les commissions ouvertes aux citoyens et les commissions fermées aux citoyens. Une seule est obligatoirement fermée: la commission d'attribution des appels d'offre. Ce qui n'empêche pas une communication avec les citoyens.

b) L'assemblée citoyenne :

Quel système de validation des propositions par l'assemblée citoyenne ? A définir (réflexion sur les différents types de validation - consentement, consensus, vote, procurations, vote bianc ...); nombre de personnes votantes pour la représentativité; importance de l'inclusion des personnes ne résidant pas à l'année dans le fort et des absents Fréquences des réunions ? A définir, mais en amont des conseils municipaux (tous ?); combien de temps en amont (à minima 48h mais ce n'est probablement pas suffisant, 15 Jours ? ...); éviter la « réunionnite » (charge pour les personnes, importance du partage du travail et l'Implication de chacun)

NB : Importance d'avoir un maximum de personnes dans ces assemblées, pour ne pas imposer de décisions et rester représentatif de l'ensemble du village -> communication et implication de chacun

c) Le conseil municipal

A charge de mettre en place la première assemblée citoyenne

Travail de communication ++++: explication du mode de fonctionnement, transparence

Echéances ? A partir de l'élection du conseil municipal mise en place progressive (avec échéances annoncées) du nouveau système de fonctionnement municipal

Comment être sûr que le conseil municipal va respecter orientations données par l'assemblée citoyenne ? Elaboration et signature d'une charte ?

5) Comment ai-je envie de m'investir en tant que citoyen Mt-Dauphinois ?

Chacun des participantees est invitéee à se positionner à l'aide d'un post-il dans un ou plusieurs éléments de l'organigramme

- en fonction de l'investissement personnel qu'il envisage au sein du fonctionnement du village.
- en fonction d'une (post-il coloré) ou plusieurs (post-it blanc) thématique(s) privilégiée(s)

Chacun des participante a également été invité à s'Inscrire, s'ileelle le souhaite, dans l'un des groupes de travail thématiques (Environnement, cadre de vie, mobilité, urbanisme, voirie ; Développement culturel, évènementiel, tourisme ; vie de village, vivre ensemble ; gouvernance partagée).

Ces groupes restent totalement ouverts (chacun étant libre de s'inscrire ou se désinscrire) et autonomes. Ils constituent (pourquoi pas ?) une ébauche des futures commissions mixtes.

IMPORTANT: si vous étiez absents à la réunion, vous êtes évidemment également invité à vous positionner :

Dans l'organigramme :

En venant directement mettre votre/vos post-it(s) sur l'organigramme affiché dans le hall de l'ancienne poste ;

Ou par mail en réponse à l'envoi de ce compte-rendu.

Dans les groupes de travail thématiques : En vous rapprochant des personnes inscrites (voir tableau ci-dessous)

Vous êtes également invité à diffuser cette information autour de vous !

Rappels concernant les conseils municipaux

- Pas de nombre de personnes min ou max dans une liste électorale
- Si il y a moins de 11 candidats au premier tour, d'autres candidats peuvent se rajouter au second tour
- Au premier tour sont élues les personnes possédant plus de 51% des voix et que ces 51% représentent à minima le quart des électeurs inscrits
- Le conseil élu doit être composé d'au moins 9 membres sinon c'est la préfecture qui prend la main
- Il est possible de démissionner en cours de mandat. A partir de 4 démissions, il faut procéder à une nouvelle élection
- Dans un conseil « traditionnel » les décisions sont votées à la majorité (51%)

6) Suites à donner à cette réunion :

- Groupes de travail thématiques : faire des propositions autour des grandes orientations qui ont été validées, qui constitueront des éléments du futur programme municipal
- **Groupe Gouvernance :** organiser la prochaine réunion, se documenter et faire des propositions sur les différents modes de validation, continuer à élaborer le fonctionnement de l'organigramme
- Pour les volontaires au futur conseil municipal : élaborer un programme de village avec ce qui est ressorti des réunions et le présenter durant la campagne (du 4 au 14 mars)

La date, l'heure, le lieu et le thème de la prochaine réunion seront annoncéees par les personnes chargées de son organisation.

Groupes de travail constitués actuellement :

Gouvernance partagée	Pomme Mazuel		>
	Aude Mazuel		
	Barbara Fougnon		
	Lise Perricourt		
	Camille Rouzet		
	Hélène Maria		
	Julie Chevalier		
		Contactez le : 06 30 32 15 22	
Vivre ensemble, vie de village	Pomme Mazuel		
	Aude Mazuel		
	Lise Perricourt		
	Barbara Fougnon		
	Camille Rouzet		
	Monteiro Sylvette		
	Soquenne Audrey		
		Contactez le : 06 59 98 35 46	
Développement culturel, évènementiel,	Clélia Noyer		
tourisme		Contactez le : 06 60 71 06 83	
Environnement, cadre de vie, mobilité,	Aude Mazuel		
urbanisme, voirie	Laëtitia Fournet		
•	Hélène Maria		
		Contactez le : 06 24 19 78 84	